



# RÉSIDENCE VILLEHARDOUIN

11 – 13 rue de Québec – 10000 TROYES

Tél. : 03 25 82 19 45

Courriel : [residence-villehardouin@crous-reims.fr](mailto:residence-villehardouin@crous-reims.fr)

## NOTE D'INFORMATION AUX RESIDENTS

**Le secrétariat est ouvert :**

**Lundi de 10h00 à 13h00 – 14h00 à 17h00**

**Mardi et vendredi de 14h00 à 17h00**

**Mercredi « fermé » et le jeudi de 10h00 à 13h00**

## **V**otre arrivée

**Etat des lieux :** *Celui-ci est fait dès votre arrivée par un agent du crous.*

**Badge d'accès à la résidence :** Il vous est remis lors de votre arrivée ainsi que la clé de votre logement. Votre trousseau de clés est personnel et vous sera facturé en cas de perte et/ou de dégradation.

**Demande Allocation logement. :** Le dossier est à remplir sur internet sur le site de la CAF ([www.caf.fr](http://www.caf.fr)) le mois de votre arrivée. Pour finaliser votre dossier, vous devez déposer au secrétariat les attestations à remplir (attestation de loyer et attestation de résidence en foyer) ; une fois remplie, vous devrez renvoyer le tout à la CAF.

## **T**out au long de l'année

### Modalités de paiement du loyer :

- Date limite de paiement : le 10 du mois en cours
- Moyens de paiement :
  - en ligne : sur le site internet du CROUS de Reims : [www.crous-reims.fr](http://www.crous-reims.fr), onglet « logement »
  - par carte bancaire auprès du secrétariat de la résidence
  - par virement bancaire : le RIB est disponible auprès du secrétariat
  - par chèque bancaire libellé à l'ordre du « régisseur des résidences Universitaires de Troyes (au verso indiquez : votre Nom, prénom et numéro de logement)
  - en espèces, les mardis et jeudis.

## Services :



Internet



Laverie



Parking



WIFI /SMART CAMPUS



Salle d'étude (sans horaire – fermée en cas de dégradations)



Les ordures ménagères sont à déposer aux emplacements prévus à cet effet (tri sélectif)

# V

*otre logement*



*non-fumeur*

## Chambre rénovée :

- Superficie : 12m<sup>2</sup>
- Salle de bain *avec toilettes, douche et lavabo* ;
- Kitchenette avec 2 plaques électriques, réfrigérateur (top) et rangements
- Lit simple avec matelas plus housse, un bureau avec deux chaises, une table de nuit, une corbeille à papiers.

## ATTENTION : les éléments suivants ne sont pas fournis :

- Linge de lit (draps, couette, oreiller).
- Ustensiles de cuisine (assiettes, verres, couverts, casseroles, ...).

*Possibilité de louer le linge de lit dans la résidence.*

# V

*otre départ*

Le logement est attribué du 1<sup>er</sup> septembre *au 31 août* de l'année suivante. Vous pouvez quitter votre logement plus tôt sous-réserve d'avoir déposé un préavis de départ un mois à l'avance. Tout mois entamé devra être payé.

Lors de votre départ à la remise des clés, si votre logement n'est pas entretenu, un forfait ménage vous sera facturé, ainsi que les dégradations ou réparations non déclarées au préalable.

Le secrétariat de votre résidence s'adressera à vous durant le mois d'avril, pour connaître votre décision si vous souhaitez renouveler votre bail pour l'année universitaire suivante.

**TOUT MANQUEMENT AU RÈGLEMENT DE LA RÉSIDENCE SERA SANCTIONNÉ. NOUS VOUS INFORMONS QUE LE CROUS SE RÉSERVE LE DROIT DE PROCÉDER A DES CONTROLES D'HYGIENE ET DE SÉCURITÉ DES LOGEMENTS.**